



Carnet de Bord situation initiale (2019)

Fourrages et pâturage d'été et d'automne



GAEC à 2,1 UMO



60 chèvres à la traite



Producteur fermier en AB



Département du Gers



22 hectares de SAU réparti
comme suit :



Système alimentaire principal du troupeau :

- ❖ pâturage + foin + complément de céréales et féverole,
- ❖ pâturage tournant

Objectifs dans le cadre du projet :

- ❖ Avoir des fourrages à pâturer en fin d'été et automne, augmenter la production des chèvres par une meilleure qualité des fourrages

Actions mises en place

- ❖ Essai de fourrages d'été (sorgho fourrager...)
- ❖ Intégration de prairies multi-espèces

Type de suivi mis en place

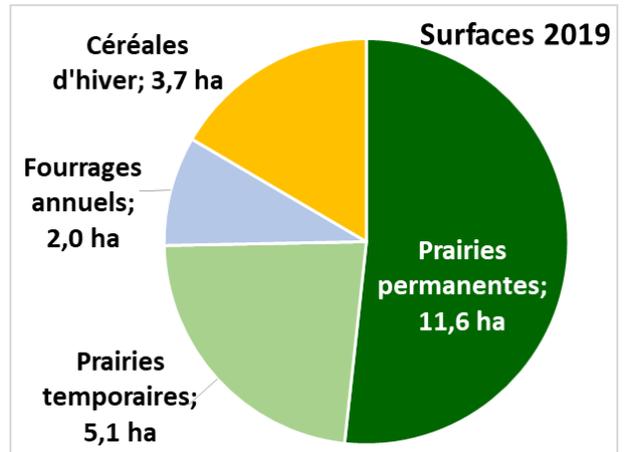
- ❖ semis de fourrages pour septembre-octobre mélange base sorgho/millet + légumineuses
- ❖ semis d'une prairie à flore variée et pâturage

Indicateurs de suivi

- ❖ autonomie alimentaire via des fourrages de qualité permettant une bonne production
- ❖ niveau de production des chèvres

Indicateurs de réussite

- ❖ Moins d'achats de féverole
- ❖ niveau de production des chèvres plus élevé permettrait de passer en monotraite et diminuer l'astreinte



Ressenti de la charge de travail



Niveau d'autonomie alimentaire

34% d'autonomie sur les fourrages (achat foin de luzerne car qualité insuffisante du fourrage récolté sur les prairies permanentes).
0% d'autonomie sur les concentrés



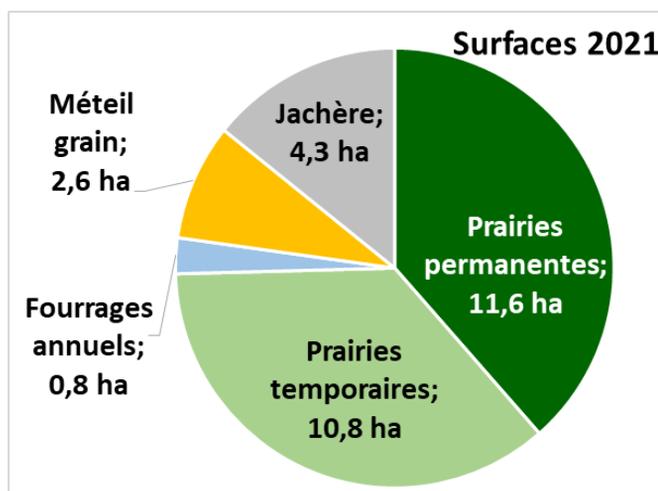


Actions sol

Assolement (en ha)	2019	2021	Remarques/commentaires
Prairies permanentes	11,6 ha =	11,6 ha	
Prairies temporaires et jachère (semée en PT printemps 2022)	5,1 ha →	15,1 ha	
Fourrages annuels (avoine – vesce...)	2,0 ha →	0,8 ha	Fourrage annuel d'hiver souvent suivi d'un fourrage d'été (sorgho...), pâturés
Céréales (triticale, orge, avoine), vendues	3,7 ha →	0 ha	
Méteil grain autoconsommé	0 →	2,6 ha	

Bilan des actions mise en place :

- Semis au printemps 2020 d'une prairie multi-espèces à flore variée pour fauche et pâture des repousses
- Reprise début 2021 d'environ 7,5 ha, destinées à remplacer à terme des parcelles précaires plus éloignées (surface à peu près équivalente). Semis d'une partie en prairie temporaire courte durée au printemps 2021 (ray-grass italien et / ou hybride + trèfle violet). L'autre partie est restée en jachère en 2021 puis semée en prairie de fauche à flore variée au printemps 2022
- test de fourrages annuels pour l'été (sorghos multi-coupe...)





suivis des actions



Actions sol

Implantation d'une prairie à flore variée pour la fauche et la pâture

Une prairie à flore variée a été semée au printemps 2020 sur une parcelle de 0,7 ha précédemment en fourrages annuels (sorgho...). Le sol est argilo-calcaire, à pH élevé (8,1), très pauvre en phosphore disponible (P_2O_5 JH = 31 mg/kg).

Cette prairie est utilisée pour un pâturage précoce en fin d'hiver – début de printemps, puis une coupe de foin (vers fin mai) puis uniquement pâturée.

Bilan :

L'appétence de la prairie est plutôt décevante, sauf sur les 2 premières pâtures. Le trèfle blanc est mal consommé, de même que le lotier et le plantain une fois fleuris (par contre les chèvres apprécient les boutons du plantain en fleurs). Cela pourrait être dû à une mauvaise fertilité du sol : la croissance est faible, donc les plantes sont souvent à un stade avancé quand il y a suffisamment d'herbe à pâturer.

Composition de la prairie semée en 2020

Espèce	Dose semis /ha	Précisions
Ray-grass anglais	5,5 kg	1 variété 1/2 précoce tétraploïde et 1 tardive diploïde
Fétuque élevée	9 kg	
Dactyle	0,5 kg	variété adaptée pâture
Festulolium LOFA	3 kg	
Pâturin des prés	6 kg	Espèces permettant d'assurer une bonne couverture du sol
Fétuque rouge	4 kg	
Trèfle blanc nain	1 kg	
Trèfle blanc intermédiaire	0,5 kg	
Trèfle blanc géant	0,5 kg	
Lotier corniculé	8 kg	
Luzerne	4 kg	une variété type "flamand" et une méditerranéenne
Plantain Lancéolé	3 kg	CERES TONIC
Ray-grass hybride diploïde	2 kg	Espèce à courte durée de vie. Objectif = couverture rapide du sol
Dose de semis totale		47 kg / ha



Début 2021 : une très forte proportion de plantain





suivis des actions



Actions sol

Succession de fourrages annuels pour la pâture en complément des prairies

Certaines parcelles sont régulièrement semées avec des fourrages annuels pour compléter l'offre d'herbe à pâturer sur la fin d'été- automne et la fin d'hiver – début de printemps :

- céréale + légumineuses semées en fin d'été ou début d'automne pour une pâture en hiver et début de printemps
- Espèces estivales (sorgho multi-coupe, millet perlé...) semées au printemps (à partir de mi-mai) pour un pâturage en été voire début d'automne.

Plusieurs espèces et mélanges ont été essayés.

Quelques retours d'expérience :

- Le mélange avoine + trèfle squarrosus semé à l'automne 2020 a été très productif, mais le trèfle squarrosus assez mal consommé par les chèvres.
- Le mélange estival (sorgho multi-coupe, millet perlé, trèfle d'Alexandrie et trèfle vésiculeux) semé le 19 juin 2020 s'est mal implanté, en raison des conditions très sèches après le semis (18 mm entre le 21 juin et le 10 août). La faible densité de pieds observée est probablement due aussi à une faible part de sorgho et millet (40%) dans le mélange, alors que ce sont les espèces qui s'en sortent le mieux en conditions très sèches. De plus le millet est mal adapté aux sols argileux.
- En 2021, un mélange de sorgho multi-coupe, trèfle d'Alexandrie et trèfle de Perse a été semé fin mai. L'implantation a été bonne, mais des températures très fraîches de mi-juin à mi-juillet ont pénalisé le développement du sorgho, concurrencé par une forte présence d'adventices; le trèfle de Perse est celui qui s'est le mieux développé.

Bilan :

La réussite des semis de fourrages annuels d'été est plus incertaine que celle des fourrages semés à l'automne : risque de sécheresse en cas de semis tardif (à partir de mi-juin), ou risque de développement ralenti par des températures trop fraîches en cas de semis trop précoce, permettant aux adventices de prendre le dessus.

Début 2021 : mélange avoine + trèfle squarrosus
semé début octobre 2020





Carnet de Bord : suivis des actions Fabrice Cartier - GAEC Méliet



Actions troupeau

Indicateurs	2018	2021	Remarques/commentaires
EMP	61	54	
Lait produit litres /chèvre /an	538 l	593 l	
TB g/kg	nd	nd	
TP g/kg	nd	nd	
Concentrés kg/chèvre/an	245 kg	215 kg	
Concentrés g/litre de lait produit	453 g/l	360 g/l	
Part de concentré produit (en %)	0 %	20 %	

- Une augmentation de la production par chèvre avec 20% de concentrés en moins, ce qui peut s'expliquer au moins en partie par une meilleure qualité des fourrages, en lien avec la part plus importante de prairies temporaires riches en légumineuses.

Comparaison des valeurs alimentaires des foins récoltés sur prairies permanentes ou temporaires

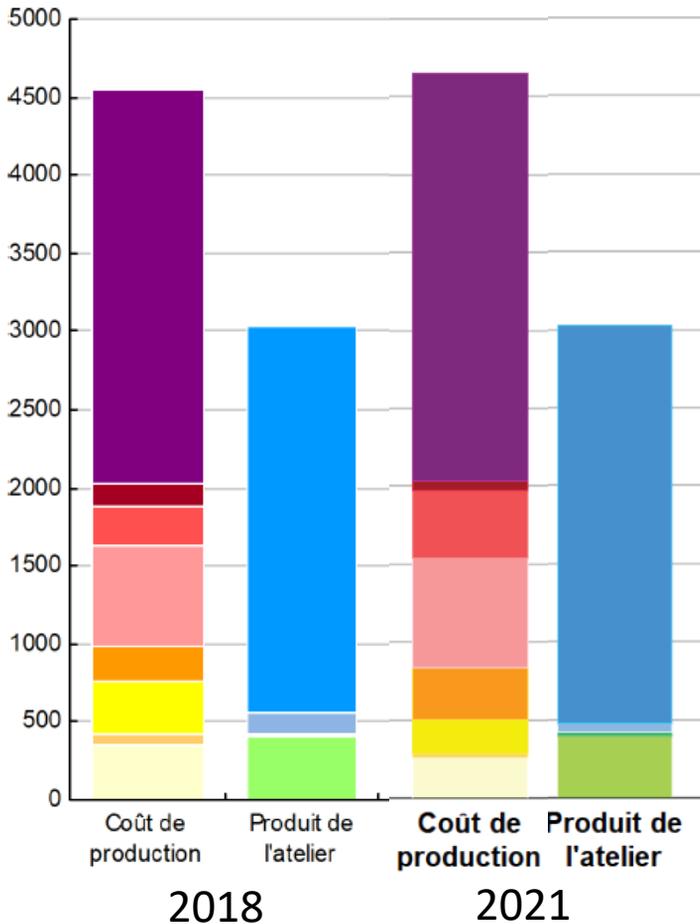
Valeurs sur la matière sèche		Date fauche	% de trèfle à la récolte	nb analyses	MAT	CB	UFL /kg	PDIN g/kg	PDIE g/kg	UEL /kg
Foin de prairie permanente	1° coupe	14-mai	<10%	2	8,1%	35%	0,66	53	72	1,21
					7,3-8,9	0,65-0,67	47-58	1,10-1,13		
Foin de prairie temporaire Ray-grass hybride ou italien + trèfle violet	1° coupe	16-mai	40%	1	10,2%	32%	0,64	64	72	1,09
	1° coupe après semis printemps	23-juil	35%	1	14,2%	28%	0,84	96	97	1,01
		2° coupe	29-juin	90-95%	3	13,5%	31%	0,60	99	88
	3° coupe	28-juil	90-95%	1	15,6%	36%	0,65	109	93	1,01
Foin de luzerne achetée	3° coupe		100%	1	20,9%	24%	0,64	135	92	0,98



Coûts de production

Coûts de production

€ / 1000 litres de lait



Coût de production total

- Travail
- Foncier et capital
- Frais divers de gestion
- Bâtiments et installations
- Mécanisation
- Frais d'élevage
- Approvisionnements des surfaces
- Alimentation des animaux

Produit total

- Prix de vente du lait
- Produit viande
- Autres produits
- Aides

MARGE BRUTE ATELIER CAPRIN

2018 :

947 € / chèvre

1754 € / 1000 litres

2021 :

1175 € / chèvre

1965 € / 1000 litres



Carnet de Bord : situation finale (2022)

Le système final (données 2021)

Bilan :

Le système n'est pas encore complètement calé : les nouvelles parcelles reprises ne sont en pleine production qu'en 2023 (plus de la moitié de la surface a été semée au printemps 2022, avec une année d'implantation très difficile en raison de la sécheresse), et la dernière parcelle précaire sera perdue fin 2023.

Les successions de cultures annuelles sur certaines parcelles sont intéressantes pour allonger la période de pâturage en fin d'hiver - début de printemps et en fin d'été, mais il reste encore à caler le choix des espèces, notamment pour l'été, et les périodes d'implantation optimales.

Par exemple, le semis de trèfles avec le sorgho ou le millet n'est peut-être pas utile pour des semis tardifs (fin juin), qui ont un risque élevé de subir une forte sécheresse à laquelle les trèfles sont plus sensibles. Il vaudrait mieux semer le sorgho ou millet à pleine densité pour garantir un minimum de rendement.

Mesurer l'atteinte des objectifs dans le cadre du projet :

- ❖ Les objectifs d'augmentation de la production des chèvres et de baisse des achats de concentrés sont partiellement atteints.

Niveau d'autonomie alimentaire

- ❖ Autonomie massique : 33% pour les fourrages, 19% pour les concentrés. L'autonomie massique (fourrages) devrait s'améliorer en 2022 avec le semis en prairie de fauche de la parcelle de 4,2 ha reprise début 2021

